

HANDICAP ET CITOYENNETE

Cours-séminaire d'exploration – 1ère année, campus de Paris, printemps 2018

Enseignante : Anne Revillard
Professeure associée en sociologie
Sciences Po, OSC-LIEPP
anne.revillard@sciencespo.fr

Assistant pédagogique : Marcos Azevedo
Doctorant en sociologie, EHESS
marcos.azevedo@sciencespo.fr

Handicap et citoyenneté	1
Présentation du cours.....	2
Plan du cours	2
Objectifs pédagogiques	3
Format pédagogique et modalités d'évaluation.....	3
Informations diverses	7
Bibliographie générale.....	7
Annexe : Devoir n°1	8

[NB : Cette version du syllabus prend en compte l'annulation de la séance initialement prévue le 31 janvier. Le calendrier des devoirs à rendre a été modifié par rapport à la version papier du syllabus qui avait été imprimée antérieurement, et dont les dates indiquées ne sont plus valides. Les dates à prendre en compte sont celles indiquées dans le présent document.]

PRESENTATION DU COURS

Traditionnellement pensé comme une question médicale et une tragédie personnelle, l'enjeu du handicap a été doublement reformulé depuis quelques décennies sous l'effet des mobilisations collectives des personnes handicapées elles-mêmes.

D'une part, ces mobilisations ont pointé le rôle des sociétés dans la production des situations de handicap : pour une personne en fauteuil, l'escalier produit le handicap au moins autant que la paraplégie. D'autre part, ce mouvement social a promu l'inscription juridique et la mise en œuvre de droits pour les personnes handicapées, diversement définis en termes de droits civiques antidiscriminatoires (selon le modèle de l'*Americans with disabilities Act* de 1990 par exemple) ou de droits humains fondamentaux (tels que les promeut notamment la Convention de 2006 des Nations-Unis relative aux droits des personnes handicapées – CDPH).

C'est au confluent de ces dynamiques que se pose aujourd'hui la question de la citoyenneté des personnes handicapées. Question juridique certes, mais aussi question sociale et politique. Pour l'appréhender dans le cadre de ce cours-séminaire d'exploration, nous mobiliserons (de façon non exhaustive) les apports du droit, de l'histoire, de la sociologie et de la science politique, tels qu'ils se combinent dans le foisonnant champ interdisciplinaire des études sur le handicap (*disability studies*). Ce faisant, nous utiliserons le cas du handicap comme point de départ d'une réflexion sur la production des catégories de connaissance et leur circulation entre disciplines, mais aussi entre action publique, monde militant et monde académique. Nous nous concentrerons sur le cas français, tout en développant des éclairages comparatifs (notamment états-unien et britannique) et en prenant en considération les dynamiques internationales, essentielles dans ce domaine.

PLAN DU COURS

- 1- Introduction
- 2- Définitions du handicap
- 3- Expériences du handicap
- 4- Les droits des personnes handicapées à l'international (Etats-Unis, ONU)
- 5- Les politiques du handicap en France
- 6- Education
- 7- Emploi
- 8- Droits sociaux et citoyenneté sociale
- 9- Accessibilité
- 10- Participation politique
- 11- Accès à la culture, aux sports et aux loisirs
- 12- Conclusion

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectifs spécifiques au cours :

- Analyse de la citoyenneté des personnes handicapées, dans les textes et en actes
- Application, au cas du handicap, des ressorts d'analyses disciplinaires présentés dans les grands cours introductifs de première année
- Notions clés : modèles médical, social et interactif du handicap, éducation inclusive, aménagements raisonnables, discrimination, conception universelle, compensation.
- Définition des droits des personnes handicapées selon la CDPH et principales dispositions de la loi française du 11 février 2005
- Compréhension des obstacles contemporains à différentes formes de participation sociale des personnes handicapées

Contribution du cours au développement de savoir-faire transversaux :

- Travail en groupe
- Communication orale : prise de parole en public (participation aux discussions en cours)
- Capacité de synthèse et d'analyse critique
- Compréhension écrite et compétences rédactionnelles
- Réflexivité et récit d'une expérience d'apprentissage personnelle

FORMAT PEDAGOGIQUE ET MODALITES D'EVALUATION

Approche pédagogique :

Ce cours s'inscrit dans une démarche de pédagogie active, dans laquelle des dispositifs sont mis en place pour favoriser un apprentissage et une appropriation des connaissances par les étudiant.e.s pendant le temps de cours (en séance). Des moments de réflexion par paires seront régulièrement organisés pendant les séances. La participation orale pendant les cours est fortement encouragée.

Les modalités d'évaluation visent à favoriser l'investissement des étudiant.e.s dans l'apprentissage dès le début du cours et à équilibrer cet engagement tout au long du semestre, en évitant ainsi la fréquente surcharge de travail en fin de semestre.

Validation du cours :

Trois travaux personnels sont demandés, représentant 90% de la note finale. Ces travaux devront être téléchargés par le biais de la plate-forme Moodle. La participation au cours compte pour 10% de la note finale.

[NB : Les dates indiquées ci-dessous tiennent compte du décalage du calendrier du cours lié à l'annulation de la séance du 31/01]

- **Devoir n°1, à rendre pour le lundi 5 mars au plus tard** : Réponses écrites à des questions de compréhension sur un texte (cf indications et texte en annexe) : 30% de la note finale
- **Devoir n°2, à rendre pour le mardi 20 mars au plus tard** : Note de synthèse personnelle de mi-parcours (cf indications ci-dessous): 30% de la note finale
- **Devoir n°3, à rendre pour le mercredi 9 mai au plus tard** : Note de synthèse personnelle finale (cf indications ci-dessous) : 30% de la note finale
- **Participation orale** (cf indications ci-dessous) : 10% de la note finale

Conseil d'organisation du travail :

Pour ne pas être pris.e par le temps, planifiez dès à présent des temps de travail sur les différents devoirs à rendre. Le devoir n°1 (questions de compréhension sur un texte) peut être préparé dès le début du cours. Le devoir n°2 (note de synthèse de mi-parcours) vise à tirer un bilan des 5 premières séances, et je vous encourage à en amorcer la rédaction au fil des séances de cours : vous ne disposerez que d'une semaine après la séance 5 pour en finir la rédaction (NB : ce n'est pas un problème si cette note ne fait pas référence à la séance 5, donc il est aussi tout à fait possible de la rédiger entièrement avant cette séance si c'est plus simple pour vous en termes de calendrier). De façon analogue, je vous conseille vivement de prévoir de rédiger votre note de synthèse finale pour la dernière séance de cours (2 mai), même si vous ne rendez la version définitive que plus tard (la date limite est le 9 mai) : ceci vous permettra de soulever lors de la dernière séance les éventuelles questions qui auraient émergé au fil de la rédaction de cette note, et cela évitera que la préparation de la note vienne se superposer à la période de révision des examens. De même que la précédente, cette note doit être préparée au fil des séances, et elle peut tout à fait être rédigée sans faire référence au contenu de la dernière séance de cours. Marcos Azevedo assurera deux séances de tutorat collectif pour répondre à vos questions relatives à la préparation des deux premiers devoirs. Les dates et lieux seront indiqués ultérieurement.

A titre indicatif, nous visons d'assurer la correction de ces devoirs dans un délai de deux semaines à compter de leur date limite de remise. Les notes seront transmises par l'intermédiaire de Moodle.

Notes de synthèse personnelles :

La note de synthèse développe une réflexion personnelle sur ce en quoi le cours a modifié votre vision et/ou vos connaissances préalables sur le handicap, ce que vous espérez en retenir à plus long terme, et comment il est susceptible de vous être utile dans la suite de votre parcours professionnel et/ou personnel. La première note rendue dresse un bilan des apports des séances 1 à 5, et la seconde, à la fin du semestre, dresse un bilan des séances suivantes (6 à 12). Les deux notes peuvent être rédigées en français ou en anglais.

La préparation de ces notes fait simplement appel à un travail de synthèse personnel et de rédaction à partir de la participation active aux séances de cours. Aucun travail bibliographique ou documentaire complémentaire n'est exigé. Dans la mesure du possible, des temps de réflexion personnelle seront aménagés à la fin de chaque séance pour permettre aux étudiant.e.s de faire un bilan de ce qu'ils/elles ont retiré de cette séance. Il est par ailleurs conseillé aux étudiant.e.s de consigner dans un carnet les réflexions sur le sujet qui leur

viendraient en dehors des séances de cours, afin d'alimenter la préparation des deux notes de synthèse personnelles.

Sur le plan formel, il est attendu de la note qu'elle soit structurée, avec quelques phrases d'introduction, une annonce de plan, un développement en quelques paragraphes (il est possible d'indiquer des sous-titres mais ce n'est pas exigé) et une conclusion. Il s'agit d'une note personnelle, donc elle sera écrite à la première personne du singulier (ex. « j'ai commencé ce cours avec telles attentes, j'y ai appris telle et telle choses, je compte mobiliser ce savoir de telle façon, j'ai noté tel événement qui est arrivé en parallèle du cours et j'en ai fait telle lecture en lien avec le cours », etc.). Il n'y a pas d'exigence particulière en termes de nombre de parties (ex. plan en deux ou trois parties), ni en termes de problématique. En d'autres termes, il n'est pas nécessaire que les points que vous abordez soient reliés entre eux par un questionnement unique (vous pouvez choisir de traiter 3 ou 4 idées par exemple sans nécessairement faire de lien entre elles). En revanche, il faut que chaque idée que vous évoquez soit argumentée, c'est-à-dire que vous rédigiez quelques phrases pour expliquer et illustrer cette idée. Et ce développement devra faire référence au cours de façon précise, par exemple en citant des définitions ou extraits précis des supports de cours ou documents étudiés en séance (ex. « Lors de la séance 4, nous avons discuté de tel texte qui m'a intéressé.e pour telle raison »). La référence à des discussions qui se sont tenues pendant les séances de cours sera particulièrement valorisée (ex. « Lors de la séance 2, un étudiant a témoigné de telle expérience, qui m'a intéressé.e pour telle raison »). La conclusion de la première note de synthèse pourra mettre en lumière les attentes pour la suite du cours. La conclusion de la note de synthèse finale pourra être un simple résumé des principales idées de la note.

Présentation du devoir et téléchargement sur Moodle :

Chaque note de synthèse devra être téléchargé sur Moodle, dans l'espace dédié à ce devoir, en fichier joint au format .pdf.

Veillez à indiquer au début du document vos nom, prénom et numéro d'étudiant, et à nommer le fichier que vous téléchargez en utilisant la convention NOMprenom.pdf. Indiquez en titre de votre devoir « Note de synthèse personnelle de mi-parcours » ou « Note de synthèse personnelle finale » (vous pouvez si vous le souhaitez un titre plus personnalisé, mais il faut que cette mention figure sur le document).

Merci de présenter le texte en utilisant la police Times 12, interligne 1.5, et en justifiant le texte. La longueur attendue de chaque note de synthèse est comprise **entre 1000 et 1500 mots**.

Retards :

En dehors des aménagements prévus en lien avec une situation de handicap (cf rubrique « Informations diverses » ci-dessous), les devoirs rendus en retard subiront une pénalité d'un point soustrait à la note finale par jour ouvré de retard.

Si vous êtes en retard pour le rendu de votre devoir, merci de nous informer de votre situation dès que possible en envoyant un mail à anne.revillard@sciencespo.fr et marcos.azevedo@sciencespo.fr.

Tous les devoirs, y compris ceux disposant de délais supplémentaires et ceux rendus en retard, doivent être envoyés par le biais de la plate-forme Moodle (le portail enregistre automatiquement la date de remise).

Participation orale :

La participation orale pendant les cours est fortement encouragée : elle est formellement suscitée à plusieurs reprises pendant chaque séance, mais vous pouvez aussi lever la main à tout moment pour poser une question. Outre les réponses et demandes de clarifications, hésitez pas à mobiliser dans vos interventions des témoignages personnels (expériences, lectures, commentaires de faits observés). Veillez à formuler vos interventions et questions de façon claire et concise (le temps en séance est limité).

J'appelle l'ensemble des étudiant.e.s à une vigilance particulière quant à **l'écoute** des interventions orales. Il est essentiel de rester silencieux/-se et attentif/-ve lorsqu'un.e étudiant.e prend la parole : d'abord et avant tout par respect pour la personne qui intervient, mais aussi parce que le cours est conçu pour être alimenté par ces interventions et en partie construit autour d'elles. Concrètement, la référence à des exemples d'interventions d'autres étudiant.e.s et à des discussions tenues en séance sera un des éléments particulièrement valorisés dans vos notes de synthèses personnelles (devoirs n°2 et 3).

Note de participation orale :

Une note de participation orale collective est attribuée à un groupe d'étudiant.e.s prédéfini pour chaque séance de cours (la composition des groupes est indiquée sur Moodle). Cette note est fondée sur la façon dont la participation se passe lors de cette séance, quel.le.s que soient les étudiant.e.s qui interviennent effectivement à l'oral (même si les étudiant.e.s noté.e.s ce jour-là seront invité.e.s à intervenir en priorité). Concrètement, ce dispositif vise à pousser chaque étudiant.e à faire l'effort d'intervenir à l'oral au moins lors de la séance où son groupe est noté, afin d'assurer une diversification des prises de parole sur l'ensemble du semestre. Tou.te.s les étudiant.e.s sont par ailleurs les bienvenu.e.s pour prendre la parole à n'importe quelle séance du cours, indépendamment de ce dispositif de notation. La participation orale en séance ne demande aucune préparation particulière en dehors du cours.

Les critères de notation de la participation orale (note de groupe) sont (par ordre d'importance) : l'existence d'une participation (ne pas laisser des « blancs » lorsque la participation est formellement sollicitée), la clarté et la concision des interventions, et leur intérêt en lien avec le cours (éviter d'être hors-sujet, proposer des éléments de réponse à la question lorsqu'une question précise est posée, proposer des témoignages qui enrichissent la réflexion collective).

NB : Aucun changement de groupe ne sera possible. En cas d'absence prévue lors du jour où votre groupe est noté, vous bénéficierez de toute façon de la note collective du groupe. Si vous souhaitez apporter une contribution à la participation collective de votre groupe malgré votre absence, deux possibilités sont ouvertes : vous pouvez soit transmettre aux membres de votre groupe des questions sur la base du thème de la séance, soit poster sur Moodle une question ou un commentaire sur le forum dédié à la séance, dans un délai d'une semaine maximum à compter de la date de la séance de cours.

INFORMATIONS DIVERSES

Une évaluation du cours sera faite lors de la dernière séance, mais toutes vos suggestions sont les bienvenues au fil de cet enseignement pour rendre celui-ci plus efficace, accessible et inclusif.

Les étudiant.e.s en situation de handicap temporaire ou permanent, ou ayant un trouble de santé invalidant, peuvent contacter le pôle Handicap de Sciences Po en vue de la mise en place d'aménagements permettant un meilleur déroulement de leur scolarité. Contact : claire.seconde@sciencespo.fr N'hésitez pas à me faire également part de vos besoins et des aménagements dont vous disposez pour la validation du cours (à ce sujet, merci de mettre en copie de votre message Marcos Azevedo, assistant pédagogique du cours : marcos.azevedo@sciencespo.fr).

Toutes les **questions relatives au contenu du cours** doivent être posées dans la mesure du possible pendant les séances de cours. Le format du cours est interactif, et toutes les questions sont les bienvenues. Si vous préférez envoyer votre question par mail, merci de l'adresser à anne.revillard@sciencespo.fr

Les **questions relatives aux devoirs à rendre** doivent être traitées en priorité dans le cadre des séances de tutorat collectif avec Marcos Azevedo, assistant pédagogique. A défaut, les questions peuvent lui être envoyées par mail à l'adresse marcos.azevedo@sciencespo.fr

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

Aucune lecture complémentaire n'est exigée en complément de la participation active à l'ensemble des séances du cours. Quelques références générales sont indiquées ci-dessous pour les étudiant.e.s qui souhaiteraient approfondir le sujet. Des indications bibliographiques plus spécifiques seront données au fil des séances.

(2013) « Politiques du handicap » (dossier). *Terrains & Travaux*, 23.

(2005), « Handicaps et personnes handicapées » (dossier) , *Santé, Société et Solidarité*, 2.

(2010) « Handicaps » (dossier), *Journal des Anthropologues*, 122-123.

(2011) "Handicap: où en sommes-nous? », *Regards sur l'actualité*, 372.

Barnes, C., & Mercer, G. (2010). *Exploring disability*. Cambridge: Polity Press.

Gardou, C. (dir.), 2014, *Handicap, une encyclopédie des savoirs*, Toulouse, Erès/Connaissance de la diversité.

OMS et Banque mondiale, 2011, *Rapport mondial sur le handicap*, Malte, OMS.

Plaisance, E. (2009). *Autrement capables. École, emploi, société : pour l'inclusion des personnes handicapées*. Paris: Autrement.

Shakespeare, T. (2013). *Disability rights and wrongs revisited*. London: Routledge.

Stiker H.-J., 2013, *Corps infirmes et sociétés*, Paris, Dunod.

Ville, I., Ravaud, J.-F., & Fillion, E. (2014). *Introduction à la sociologie du handicap*. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur/Ouvertures politiques.

Zaffran, J. (dir.), 2015, *Accessibilité et handicap*, Grenoble, PUG/Handicap vieillissement société.

ANNEXE : DEVOIR N°1

Devoir n°1 : Questions de lecture

L'extrait de texte sur lequel je vous demande de travailler est tiré de l'ouvrage de David Engel et Frank Munger *Le droit à l'inclusion. Droit et identité dans les récits de vie des personnes handicapées aux Etats-Unis*, initialement paru en anglais en 2003 et traduit en français en 2017. Dans cet ouvrage, les deux auteurs, sociologues, s'intéressent au rapport au droit de personnes ayant soit un handicap moteur, soit des troubles de l'apprentissage. Il s'agit notamment d'étudier les effets, sur ces individus handicapés « ordinaires », de l'adoption en 1990 aux Etats-Unis d'une grande loi antidiscriminatoire en matière de handicap, *l'Americans with disabilities Act (ADA)*. Cette loi, sur laquelle nous reviendrons en cours, affirme le droit des personnes handicapées à la non-discrimination, ainsi que leur droit à des « aménagements raisonnables » dans la sphère professionnelle. A travers la question des effets de cette loi, c'est la question de l'inclusion des personnes handicapées dans la société américaine qui est posée (d'où l'idée de « droit à l'inclusion » dans le titre de l'ouvrage). Pour répondre à ce questionnement, les sociologues ont mobilisé une méthode qualitative, l'entretien biographique, qui consiste en un échange approfondi avec une personne autour du récit de sa vie. Dans la deuxième moitié des années 1990, ils ont ainsi collecté une série de récits de vies de personnes handicapées.

L'extrait ci-dessous, tiré du chapitre 1 de l'ouvrage, présente le récit de la vie de Sara Lane, journaliste avec un handicap moteur (elle est en fauteuil roulant) et âgée de 40 ans au moment de l'entretien. Je vous en propose la lecture dans une optique relativement indépendante du questionnement sociologique initial des auteurs. L'objectif est que vous vous plongiez dans un exemple de vie d'une personne handicapée aux Etats-Unis dans la deuxième moitié du XXème siècle ; vous verrez que la question des droits (qui intéresse initialement les auteurs) émerge effectivement à plusieurs reprises de manière explicite dans le récit, mais ce n'est pas le seul intérêt de celui-ci. Je vous le livre plus généralement pour vous familiariser avec les différentes dimensions de la vie impactées par le handicap (ex. relations familiales, éducation, emploi) et aussi pour amorcer une réflexion sur le rapport que des personnes peuvent avoir au handicap et à l'identité de personne handicapée. Je vous conseille de faire une lecture approfondie de ce texte, en prenant des notes, avant de répondre aux questions.

Conseils pour la rédaction des réponses : Les questions font appel à une lecture approfondie du texte. Elles font aussi appel à des capacités d'analyse et de synthèse. Je vous demande d'y répondre en utilisant vos propres termes (il s'agit de restituer les éléments tels que vous les avez compris), mais je vous conseille de vous appuyer, en complément, sur des citations d'extraits du texte (un terme, un extrait de phrase) pour illustrer votre propos. Dans ce cas, citez l'expression ou extrait de phrase concerné entre guillemets, en indiquant la page correspondante.

Notation : chaque réponse fait l'objet d'une notation sur le fond, dont le barème est indiqué en italiques au fil des questions. L'ensemble des questions est ainsi noté sur 18. L'orthographe et la qualité rédactionnelle (pour l'ensemble du devoir) sont notées chacune sur 1 point (2 points au total). NB : Vos réponses peuvent être rédigées en français ou en anglais.

Orthographe = 1 point si moins de 5 fautes dans le document, 0 si 5 fautes ou plus.

Qualité rédactionnelle : sont évaluées la syntaxe et la clarté de l'argumentation.

Questions :

1. A partir de ce récit, décrivez avec vos propres mots l'attitude que les parents de Sara Lane ont eue par rapport à son handicap, en citant des exemples issus du texte pour illustrer votre propos (2 points). Comment, selon Sara, cette attitude de ses parents pendant son enfance a-t-elle influencé son propre rapport au handicap ? (2 points)
2. Comment se passent les études de Sara ? Pensez à décrire à la fois les conditions matérielles d'études et l'attitude des enseignants et de l'encadrement universitaire (3 points).
3. Sara évoque au fil de son récit plusieurs aménagements dont elle a besoin dans la sphère professionnelle. Listez en citant la page concernée : un exemple d'aménagement qu'elle obtient, un exemple d'aménagement qui lui est refusé, et un exemple d'aménagement qu'elle n'ose pas demander. (3 points)
4. Au fil du récit de Sara, on voit apparaître plusieurs facteurs qui influencent l'accès à ces aménagements (en le favorisant ou à l'inverse en le freinant). Certains sont liés aux démarches entreprises ou non par Sara, d'autres aux initiatives ou réponses apportées par ses employeurs. Présentez les facteurs qui influencent la mise en place d'aménagements, du côté de Sara (4 points) et du côté de ses employeurs (4 points), en discutant leur rôle.

Présentation du devoir et téléchargement sur Moodle :

Votre devoir devra être téléchargé sur Moodle, dans l'espace dédié à ce devoir, en fichier joint au format .pdf.

Veillez à indiquer au début du document vos nom, prénom et numéro d'étudiant, et à nommer le fichier que vous téléchargez en utilisant la convention NOMprénom.pdf

Merci de présenter le texte en utilisant la police Times 12, interligne 1.5, et en justifiant le texte. Copiez chaque question (texte disponible sur Moodle), en veillant à indiquer son numéro avant d'y répondre.